



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2011**

DATE DE CONVOCATION

21 septembre 2011

DATE D’AFFICHAGE

21 septembre 2011

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 11
ABSENTS : 04
QUORUM : 08

DELIBERATION N°2011/39/M-T

L’AN DEUX MILLE ONZE LE TRENTE SEPTEMBRE À SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Madame **Marie George DUMAISSON** Conseillère
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Madame **Pauline TARCY** Conseillère
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

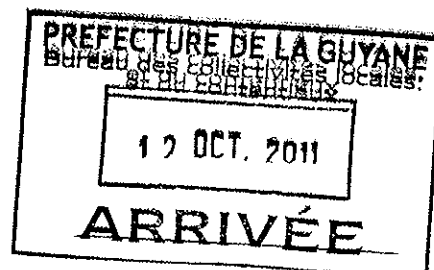
ABSENTS EXCUSES :

Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller

ABSENT:

Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Madame **Marcelline POPO**, 4^{ème} Adjoint, a été nommée à ces fonctions qu’elle a acceptées. Madame **Patricia BEAUNOL**, ayant donné procuration à Madame **Valérie BATAILLIE**. Monsieur **Vincent MAYEN**, ayant donné procuration à Monsieur **Patrick LECANTE**.



Délibération n°39/2011/MT
Portant affectation de la dotation exceptionnelle du CNES
Accordée dans le cadre de l'année des Outre-mer à l'aménagement
d'une aire de jeux à l'entrée du bourg de Montsinéry.

Mesdames,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

La dotation d'un montant de 15.245,00 € versée en 2010 par le Centre National d'Études Spatiales (CNES) a permis l'aménagement du boulodrome de Tonnégrande.

Dans le cadre de l'année des Outre-mer, le montant initial de la dotation financière de l'année 2011 a été abondé d'une dotation exceptionnelle de 20.000€ et est ainsi portée à 35.245€. Un avenant à la convention initiale a d'ailleurs été signé en ce sens.

Il vous est proposé d'affecter cette dotation 2011 à l'aménagement d'une aire de jeux à l'entrée de bourg de Montsinéry.

Son coût estimatif est de 40.000€, comprenant à la fois le terrassement ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux.

Le plan de financement pour cette opération est le suivant :

- CNES 2011	: 35.245 € (88%)
- Commune	: 4.755 € (12%)
Montant total	: 40.000 € (100%)

Je vous demande par conséquent de bien vouloir :

- Approuver l'aménagement d'une aire de jeux à l'entrée du bourg de Montsinéry ;
- Approuver le plan de financement proposé ;
- De m'autoriser à effectuer toutes les démarches administratives et financières et à signer tout document se référant à ce projet.

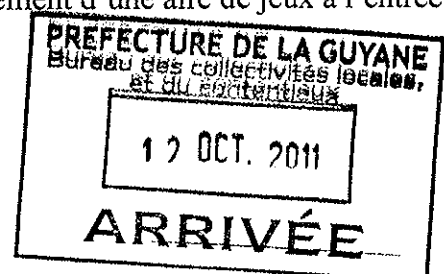
Je vous demande donc de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le rapport de M. le Maire concernant l'affectation de la dotation exceptionnelle du CNES accordée dans le cadre de l'année Outre-mer à l'aménagement d'une aire de jeux à l'entrée du bourg de Montsinéry ;

Après avoir entendu ses explications et délibéré ;



DECIDE :

Article 1 : **APPROUVE** l'aménagement d'une aire de jeux à l'entrée du bourg de Montsinéry ;

Article 2 : **APPROUVE** le plan de financement proposé ;

Article 3 : **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières et à signer tout document se référant à ce projet.

ADOPTÉE PAR TREIZE (13) VOIX CONTRE ZÉRO (0).

Pour certification exécutoire,

Montsinéry-Tonnégrande, le 30 septembre 2011



Le Maire,

Patrick LECANTE

Publication le : 12 OCT 2011

